



Rapport hebdomadaire

République démocratique du Congo

Justine Johnston

**28 MARS – 2 AVRIL
2014**

- 1** Le Conseil de sécurité prolonge d'un an la mission de la force d'intervention des Nations Unies.
- 2** La RDC est pressée d'adopter une nouvelle loi pour poursuivre les criminels de guerre.

La résolution témoigne du profond respect du Conseil pour la situation humanitaire dans la RDC et de sa ferme condamnation de tous les groupes armés qui mènent des opérations dans la région et de leurs violations du droit international et des droits de l'homme.

Le Conseil de sécurité prolonge d'un an la mission de la force d'intervention des Nations Unies

- Le Conseil de sécurité a adopté une résolution qui prolonge la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RD Congo (MONUSCO) et le mandat de sa brigade d'intervention jusqu'au 31 mars 2015.
- Le Conseil de sécurité a autorisé la MONUSCO à prendre toutes les mesures nécessaires pour, notamment, protéger les civils; neutraliser les groupes armés par le recours à sa brigade d'intervention qui est autorisée à agir d'une manière robuste, hautement mobile et souple, mais en respectant strictement le droit international; à surveiller la mise en œuvre de l'embargo sur les armes et à soutenir les processus judiciaires nationaux et internationaux en RDC.
- Le Conseil de sécurité a également souligné la nécessité d'une stratégie de sortie claire.
- Source : Centre d'actualités de l'ONU

<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=32298&Cr=Congo&Cr1=>

La RDC est pressée d'adopter une nouvelle loi pour poursuivre les criminels de guerre

- Une coalition de 146 organisations congolaises et internationales des droits de l'homme a rendu publique une déclaration commune dans laquelle elle presse la République démocratique du Congo de créer de nouveaux mécanismes dans son système de justice nationale pour poursuivre les criminels de guerre.
- La coalition recommande que la République démocratique du Congo adopte le Statut de Rome de la Cour pénale internationale et inscrive les définitions de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocides de la Cour pénale internationale dans le droit congolais.
- Source : Jurist

<http://jurist.org/paperchase/2014/04/drc-urged-to-adopt-new-law-to-prosecute-war-crimes.php>